Cathédrale Notre-Dame de Paris

Mardi 9 septembre 2025

RÉCITAL D'ORGUE
VÉRONIQUE LE GUEN

MUSIQUE SACRÉE
À NOTRE-DAME DE PARIS

Monseigneur Olivier Ribadeau Dumas, Recteur-Archiprêtre de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, vous souhaite la bienvenue à ce concert de Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris.

MUSIQUE SACRÉE À NOTRE-DAME DE PARIS

La musique a toujours fait partie intégrante de la vie de la Cathédrale Notre-Dame de Paris. C'est alors même que s'élevaient les voûtes en ogive, lancées en plein ciel pour constituer le chœur de l'église, que naissait l'École de Notre-Dame avec ses grandes polyphonies. À l'audace des bâtisseurs de cathédrales répondait celle des musiciens.
Depuis lors, la tradition musicale de Notre-Dame de Paris s'est maintenue au plus haut niveau et chaque génération est venue apporter sa pierre au prestigieux édifice que constitue l'histoire musicale de la Cathédrale.

Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris est une association Loi 1901, créée en 1991 par la Ville de Paris, le Ministère de la Culture et l'Association Diocésaine de Paris.
École de chant, elle a également en charge la coordination de l'ensemble de la musique dans la Cathédrale.
Héritiers d'une tradition musicale séculaire sans cesse renouvelée, instrumentistes et chanteurs ont la mission et le privilège de pouvoir exécuter, enseigner et faire vivre le patrimoine musical de la Cathédrale.

L'association a pour missions principales :
· La formation musicale des chanteuses et chanteurs de la Maîtrise Notre-Dame de Paris ;
· L'organisation d'une saison de concerts et d'auditions ;
· L'animation liturgique avec plus de 1 200 offices par an ;
· La diffusion des répertoires et le soutien à la création contemporaine, en partenariat avec des compositrices et compositeurs actuels et par le biais d'enregistrements discographiques régulièrement récompensés par la critique ;
· L'ouverture culturelle et artistique à travers de nombreux partenariats, notamment avec Cultures du Cœur Paris, l'Hôpital européen Georges Pompidou et l'Académie musicale de Villecroze.

Ces missions sont rendues possibles grâce à un dispositif vocal très complet comprenant quatre chœurs maîtrisiens : la Pré-Maîtrise, le Chœur préparatoire et le Chœur d'enfants, le Jeune Ensemble, le Chœur d'adultes.

Plus d'informations sur : www.musique-sacree-notredamedeparis.fr

PROGRAMME

Charles Tournemire (1870-1939)
Fantaisie-improvisation sur l'hymne « Ave Maris Stella »
(reconstituée par Maurice Duruflé)

Marcel Dupré (1886-1971)
Prélude et Fugue en sol mineur op. 7

Augustin Barié (1883-1915)
Symphonie op. 5 (dédiée à Louis Vierne)
- *Prélude*
- *Fugue*
- *Adagio*
- *Intermezzo*
- *Finale*

Vincent Paulet (*1962)
Verset sur « Ave Maris Stella »

César Franck (1822-1890)
Choral en si mineur n° 2

DURÉE DU CONCERT : 1h ENVIRON
CONCERT SANS ENTRACTE

© Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris - SIRET : 382 915 650 00032, Licences : 2-1108897 - 3-1108896
Couverture : ©H. Mahé - Impression : Launay, Paris - Ne pas jeter sur la voie publique

EN QUELQUES MOTS

Charles Tournemire (1870-1939)

Fantaisie-improvisation sur l'hymne « Ave Maris Stella »
(reconstituée par Maurice Duruflé)

Formé auprès de César Franck au Conservatoire de Paris, Charles Tournemire allait souvent écouter le maître improviser à la basilique Sainte-Clotilde. À partir de 1898, il obtint lui-même le poste d'organiste de la basilique (succédant à Gabriel Pierné), pouvant laisser libre cours à son inventivité sur le Grand Orgue du facteur Aristide Cavaillé-Coll.
Son élève Maurice Duruflé, qui lui vouait beaucoup de respect et d'admiration, s'attela à reconstituer cinq improvisations qu'il y donna. *La Fantaisie-improvisation sur l'hymne Ave Maris Stella*, qui fait partie de ce corpus, nous montre toute l'inspiration que Charles Tournemire pouvait tirer des thèmes liturgiques. L'œuvre touche par sa profondeur spirituelle et ses extraordinaires idées musicales.

Marcel Dupré (1886-1971)

Prélude et Fugue en sol mineur op. 7

Marcel Dupré s'imposa à l'orgue comme l'un des plus grands virtuoses et improvisateurs du XXe siècle. Sa musique, exigeante tant sur le plan technique qu'expressif, repousse les limites de l'instrument. En 1914, l'année où il remporta le prestigieux Premier Grand Prix de Rome, il s'attela à la composition de trois *Préludes et Fugues* qui figurent parmi ses plus belles réussites. Ces pages, d'une maturité impressionnante pour un compositeur encore jeune, révèlent déjà ce qui fera sa signature : une écriture dense, mais toujours animée par un souffle poétique. Alors que le second *Prélude et Fugue* est dédié à Augustin Barié, le troisième, en sol mineur, est dédié à un autre organiste, Joseph Boulnois. Dupré affectionnait particulièrement cette pièce et la jouait très régulièrement. Sa grande exigence technique et sa rigueur formelle n'empêchent pas de belles idées musicales qui s'appuient sur des textures complexes.

Augustin Barié (1883-1915)

Symphonie op. 5 (dédiée à Louis Vierne)
Prélude – Fugue – Adagio – Intermezzo – Finale

Bien qu'aveugle de naissance, Augustin Barié mena une belle carrière d'organiste et de compositeur – comme Louis Vierne avant lui, également atteint de cécité dès ses jeunes années. Barié étudia d'abord l'orgue avec Adolphe Marty à l'Institut National des Jeunes Aveugles, une formation qui se voulait particulièrement stricte et qui permettait à de nombreux non-voyants d'intégrer ensuite le Conservatoire de Paris. Le jeune musicien fut ainsi admis dans la brillante classe d'orgue d'Alexandre Guilmant, dont le suppléant était justement Louis Vierne. Il obtint son premier prix la même année que René Vierne, frère de Louis, et Joseph Bonnet. En 1906, Augustin Barié commença à enseigner à l'INJA à son tour tout en devenant titulaire de l'orgue de l'église Saint-Germain-des-Prés de Paris. Il était particulièrement éblouissant à l'improvisation comme le soulignait souvent son ancien professeur Guilmant. Décédé prématurément en 1915 (André Marchal lui succéda à Saint-Germain-des-Prés), Barié laissa un souvenir ému à Vierne qui écrivit à son sujet dans ses mémoires : *« il ne se passe guère de jours que je ne visite la tombe que je lui ai érigée dans le grand cimetière de mon cœur »*. Augustin Barié nous a laissé quelques

œuvres pour orgue particulièrement intéressantes, dont une *Élégie*, *Trois Pièces* (dédiées respectivement à Marcel Dupré, Alexandre Guilmant et Joseph Bonnet) et la *Symphonie pour orgue en si bémol mineur* qui figure dans ce programme. Celle-ci, dédiée à Louis Vierne, fut composée en 1907 mais publiée en 1911. S'appuyant sur une architecture solide, elle est constituée de cinq mouvements tous habités d'une belle inspiration. L'écriture se fait volontiers orchestrale comme le veut le genre de la symphonie pour orgue. On entend d'abord un *Prélude* suivi d'une *Fugue* qui réutilise le même thème. Vient ensuite un très bel *Adagio* qui déploie une riche expressivité avant un *Intermezzo* plein de charme et d'élégance. L'œuvre se conclut sur un *Finale* grandiose.

Vincent Paulet (*1962)

Verset sur « Ave Maris Stella »

Formé en composition au Conservatoire de Paris auprès de Serge Nigg et de Claude Ballif, Vincent Paulet a d'abord embrassé une carrière d'organiste concertiste avant de se consacrer exclusivement à l'écriture. Il enseigne aujourd'hui la composition, l'écriture et l'orchestration au Conservatoire de Lille. Illustrant son intérêt pour les répertoires anciens, la qualité de sa musique lui a valu de multiples distinctions et la cinquantaine d'œuvres qu'on lui doit sont régulièrement mises à l'honneur par les meilleurs interprètes internationaux. Composé en 1995, le *Verset sur « Ave Maris Stella »* pour orgue fut commandé par Musique Nouvelle en Liberté pour l'inauguration de l'orgue Pascal Quoirin de l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes à Paris.

César Franck (1822-1890)

Choral en si mineur n° 2

L'importance de César Franck à la fin du XIXe siècle dans la musique française et plus généralement dans la musique européenne ne se dévoile que très progressivement ces dernières années. Peut-être ce phénomène vient-il de la personnalité même du compositeur et de son caractère apparemment doux et patient, qui faisait de lui un pédagogue adulé par ses disciples, allant à l'encontre de l'éclat que l'on attend d'un « génie ». Son rôle capital dans le développement de l'école d'orgue française ne souffre cependant aucune discussion. Sa nomination comme titulaire de l'orgue Cavaillé-Coll de la basilique Sainte-Clotilde en 1859 marqua à cet égard une étape cruciale tant pour sa carrière personnelle que pour l'histoire de la musique. Avec l'orgue, Franck trouva un terrain béni pour laisser libre cours tant à son inventivité qu'à ses aspirations spirituelles. À la toute fin de sa vie, le musicien composa trois chorals magnifiques qui pourraient faire figure de testament artistique. Le *Choral en si mineur n° 2* prend initialement des allures de passacaille. Son thème central est ponctué de commentaires variés, ménageant une section pleine de théâtralité et d'angoisse. Au milieu de ce tumulte s'élève cependant un thème apaisé qui finit par clore l'œuvre dans une douce sérénité.

VÉRONIQUE LE GUEN

Véronique Le Guen est titulaire-adjointe du Grand Orgue de l'église Saint-Séverin à Paris depuis 2013.

Elle est également directrice-adjointe de l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), structure fondée en 1999 au cœur d'un des plus importants lieux de pèlerinage de Bretagne.
Au sein d'une équipe dynamique attachée à un projet original qui associe musique et patrimoine, elle est responsable des études, accompagnatrice des chœurs de la Maîtrise de Sainte-Anne-d'Auray (lauréate du Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral en 2021) et cheffe de chœur de la Camerata Sainte-Anne.
Très investie en Bretagne, sa région d'origine, elle y mène de nombreuses activités autour des dynamiques propres à l'orgue : enseignement, liturgie, animation culturelle et patrimoniale.

Formée auprès de riches personnalités comme Pierre Froment, Susan Landale, Michel Chapuis, Olivier Latry, Huguette Dreyfus et Louis-Marie Vigne, Véronique Le Guen est diplômée des Conservatoires Nationaux de Région de Rennes et Rueil-Malmaison en piano, orgue, musique de chambre et clavecin, ainsi que du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris en direction de chœur grégorien, basse continue et orgue.
Elle est également titulaire du Diplôme d'État et du Certificat d'Aptitude à l'enseignement de l'orgue, et lauréate de concours internationaux.

Elle se produit régulièrement en soliste et avec diverses formations, en France et à l'étranger, dans un large répertoire où la musique d'aujourd'hui – chorale et instrumentale – occupe une large place (Paulet, Le Dréau, Robin, Mernier, Tanguy...).

Ses enregistrements consacrés à l'œuvre d'orgue des compositeurs français Augustin Barié (2000, Calliope) et Vincent Paulet (2004, Hortus) ont reçu les éloges de la critique française.
Plus récemment, en Bretagne, elle a réalisé plusieurs enregistrements sur des instruments emblématiques de l'histoire de la région : l'orgue Cavaillé-Coll de la Basilique de Sainte-Anne-d'Auray (*Trois Chorals* de Franck et *Symphonie n° 4* de Widor), l'orgue historique Le Helloco de Josselin (pièces d'orgue de Nivers pour le disque *O amor Jesu* de l'ensemble Athenaïs) et l'orgue Dallam-Sals de Crozon.

Véronique Le Guen a été élevée au grade de Chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres en 2009, par Madame Christine Albanel.

DEVENEZ DONATEUR DU PATRIMOINE MUSICAL DE NOTRE-DAME DE PARIS !

Notre-Dame de Paris est bien plus qu'un chef-d'œuvre architectural : c'est un symbole vivant, où la musique sacrée sublime l'histoire et l'émotion.

À travers l'Association Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris, la Maîtrise Notre-Dame de Paris forme de jeunes talents et perpétue un héritage musical unique.

Aujourd'hui, votre don peut faire la différence. En devenant donateur, vous soutenez cette école d'excellence et permettez à la musique de continuer à résonner dans ce lieu emblématique, touchant les cœurs du monde entier.

Faites un don !

Par Chèque à l'ordre de MSNDP, à envoyer au 39 boulevard Saint-Germain 75005 Paris, à l'attention d'Adeline Crépet

Par Virement bancaire sur le compte de l'association :
IBAN : FR76 3006 6101 2100 0103 9000 132 - BIC : CMCIFRPP

Via Hello Asso en scannant le QR Code

En soutenant la Maîtrise Notre-Dame de Paris, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux.
Particuliers : Votre soutien vous permet de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% de votre don, dans la limite de 20% du revenu imposable.
La réduction fiscale s'élève à 75% de votre don si vous êtes assujetti à l'IFI, dans la limite de 50 000€.

Entreprises : En soutenant Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris, vous bénéficiez d'une réduction fiscale égale à 60% du montant de votre don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

AUDITIONS AU GRAND ORGUE DE NOTRE-DAME DE PARIS

Les dimanches à 16h. Durée : 45 minutes.
Entrée libre

Fondées par Pierre Cochereau et le Chanoine Berrar il y a plus de trente-cinq ans, les auditions d'orgue de Notre-Dame ont accueilli plus de deux mille organistes des cinq continents et des millions d'auditeurs.
L'éclectisme et la beauté de l'instrument offrent des possibilités inouïes qui transcendent tous les répertoires et suscitent la création d'œuvres nouvelles, ainsi que l'improvisation.

PROCHAINE AUDITION : Leevi Lipponen, dimanche 14 septembre à 16h.

MUSIQUE SACRÉE
À NOTRE-DAME DE PARIS

Prochains concerts, prochaines auditions
au grand orgue et informations pratiques
sur notre site internet :
www.musique-sacree-notredamedeparis.fr

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
VILLE DE PARIS
DIOCÈSE DE PARIS
NOTRE DAME DE PARIS
LA FONDATION NOTRE DAME
Fondation Bettencourt Schueller
AXA
LVMH
Région ile de France
ACCOR
Marc Ladreit de Lacharrière Fondation
Adecco
INSTITUT DE FRANCE
LAZARD
DEL DUCA
LE CONSERVATEUR
ACADÉMIE DE MUSIQUE VILLA-LOBOS
CULTURES DU CŒUR PARIS